

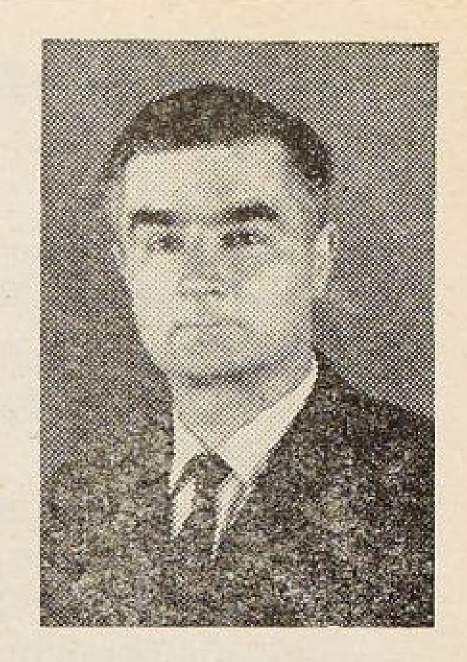
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

CIRCONSCRIPTION DE MARMANDE

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

CANDIDATURE DE

Jean NÊNON



REMPLAÇANT ÉVENTUEL :
Maurice CAZASSUS

Electrices, Electeurs,

Mes amis du Marmandais m'ont fait l'honneur de me désigner comme candidat dans votre circonscription, que je connais jusqu'au plus humble de ses villages, pour l'avoir maintes fois parcourue depuis l'époque lointaine où j'ai commencé à militer dans les rangs du Parti Socialiste, le seul Parti auquel j'ai jamais appartenu.

C'est avec fierté que je fais appel à votre confiance, car si la République continue les Socialistes et leurs amis y sont pour beaucoup.

Rappelez-vous la grande peur des Républicains lors des événements de mai dernier. Obligé de choisir entre de Gaulle et les colonels, Guy MOLLET choisissait de Gaulle et entrait dans son gouvernement pour reconstruire avec lui la République. Pour parvenir à ce but, il fallait franchir trois étapes :

• La Constitution

Les ministres socialistes prirent part, au sein du Gouvernement, à l'établissement d'une Constitution républicaine que 80 % des Français ont adoptée le 28 septembre dernier.

• La Politique Algérienne

Il fallait d'abord remettre Alger sous la dépendance de Paris et l'armée sous l'autorité du Pouvoir civil. Il fallait ensuite montrer aux Musulmans que la France entendait leur donner une place normale dans la Communauté. Le Général de GAULLE, repoussant la prétendue « intégration » des ultras, reconnut, comme Guy MOLLET, la personnalité algérienne, annonça, comme Guy MOLLET, des élections pour trouver des INTERLOCUTEURS VALABLES en vue du retour immédiat à la paix et définit un plan de cinq ans d'expansion économique et sociale.

• La Loi Electorale

Il était urgent de rendre à la France ses institutions démocratiques et, pour cela, le mode de scrutin demandé par les Socialistes et la majorité des Français : le scrutin majoritaire uninominal à deux tours.

Ainsi, le PARTI SOCIALISTE a donné la preuve éclatante qu'il est UN GRAND PARTI NATIONAL :

— ennemi farouche de toute dictature d'où qu'elle vienne, il a été le défenseur ardent des institutions républicaines ;

— montrant un sens aigu des intérêts de la France, Guy MOLLET, président du Conseil, a refusé d'abandonner l'Algérie au F. L. N. ;

— et quel Français de bonne foi ne reconnaît pas, aujourd'hui, que Guy MOLLET avait essayé de mettre tous les atouts dans le jeu de la France, en s'attaquant à Nasser, grand fournisseur d'armes au F.L.N., lors de l' « opération de Suez », dont la réussite nous aurait épargné d'inutiles misères ?

AGIR POUR LA FRANCE, telle est ma devise et celle de mon Parti.

Et agir aussi dans l'intérêt de tous les travailleurs, ceux de la ville et ceux des champs qui trouvent, dans l'action de mon Parti au pouvoir, une amélioration sensible de leur condition de vie.

Jugez-en, d'après les actes du gouvernement Guy MOLLET qui, par sa durée (le plus long de la IVe République) a réalisé d'importantes réformes de structure :

— le FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE, qui permet de servir une allocation à TOUS LES VIEILLARDS bénéficiant d'un régime de vieillesse, ainsi qu'aux INFIRMES, GRANDS MALADES et INVALIDES de la Sécurité Sociale ;

— il a réduit les abattements de zone d'un tiers et a fait voter la loi sur les congés payés ;

— DANS UNE SITUATION AGRICOLE rendue difficile par les calamités de février 1956, IL A PRATIQUÉ UNE POLITIQUE DE SAUVETAGE en important des semences de céréales, en prenant des mesures d'aide financière (primes, indemnités, prêts), en soutenant les cours des produits agricoles ;

— IL A SIGNÉ LE TRAITÉ DE MARCHÉ COMMUN, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier prochain et dont le but est d'élever le niveau de vie général par l'organisation des échanges et LA RECHERCHE DE GRANDS DÉBOUCHÉS EXTÉRIEURS POUR LES PRODUITS AGRICOLES.

— il a fait voter la loi-cadre DEFERRE dans les Territoires d'Outre-Mer.

Tels sont les points principaux de l'œuvre du gouvernement Guy MOLLET. Quel autre gouvernement de la IVe République peut s'enorgueillir d'un pareil bilan ?

Il a bien œuvré et il est prêt à faire plus encore, si vous lui accordez votre confiance.

Voici quelques points de son programme d'action :

Le problème agricole

Le principe de base du Parti Socialiste, en matière agricole, est la DÉFENSE ET LA SAUVEGARDE DE L'EXPLOITATION FAMILIALE, seule capable de maintenir une population agricole active.

Dans ce but, il faut :

— MODERNISER L'EXPLOITATION FAMILIALE, donc l'aider à s'équiper par des avantages financiers prioritaires ;

— PROTÉGER L'EXPLOITANT contre les calamités, l'insécurité des prix, la maladie, la vieillesse, l'invalidité. Cela sera rendu possible par l'établissement du Statut de l'exploitation agricole ;

— ACCROITRE LE REVENU AGRICOLE GLOBAL par l'orientation des productions, la politique des prix garantis (c'est le gouvernement Léon BLUM qui a créé, en 1936, l'Office du Blé), la réorganisation des marchés (création du Fonds National de Stabilisation des Marchés Agricoles), la réforme complète des circuits de distribution (création de groupements d'achats à base coopérative) ;

— ACCROITRE LES REVENUS ET LE BIEN-ÊTRE DES AGRICULTEURS en assurant la SÉCURITÉ SOCIALE INTÉGRALE, en accordant des CRÉDITS AUX JEUNES FOYERS, en poursuivant une politique de SOUTIEN DE LA JEUNESSE RURALE, en intensifiant les PROGRAMMES D'ADDUCTION D'EAU, D'ÉLECTRIFICATION, DE VOIRIE, D'HABITAT, DE FOYERS RURAUX.

Le problème social

Les élus socialistes ne négligeront aucun effort pour améliorer les salaires, les traitements, les pensions et les retraites.

Convaincus que les conditions d'existence ne s'amélioreront qu'avec la solution apportée au PROBLÈME FISCAL, ils proposeront un plan de réforme de la fiscalité, seule capable de donner satisfaction aux artisans, commerçants, fonctionnaires, ouvriers, agriculteurs, retraités, c'est-à-dire AUX CLASSES LABORIEUSES DE NOTRE PAYS.

Le problème humain

Il reste au centre de nos préoccupations.. Les VIEILLARDS, LES PAUVRES, LES MALADES, LES ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES, LES ANCIENS COMBATTANTS, MES CAMARADES LES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE, c'est-à-dire ceux qui souffrent et qui ont souffert connaissent notre sollicitude à leur égard. Nous la leur avons prouvée. Ils sont assurés de notre entier dévouement, ainsi que TOUS LES JEUNES, avec lesquels nous comptons assurer le relèvement économique et moral de notre pays.

Le Parti Socialiste, à l'avant-garde de la Vᵉ République, vous apporte la preuve :

— de son RÉPUBLICANISME, car il a été un défenseur incontesté de la République,

— de son PATRIOTISME, car il a toujours œuvré en fonction de l'intérêt supérieur de la France,

— de sa TOLÉRANCE, car il est laïque, c'est-à-dire qu'il admet et respecte toutes les croyances religieuses et ne s'oppose à aucune,

— de sa LOYAUTÉ, car ses ÉLUS N'ONT JAMAIS TROMPÉ LES ÉLECTEURS par des volte-face d'opportunisme,

— de sa FRANCHISE, car il écarte compromissions et marchandages électoraux,

— de sa VOLONTÉ DE PAIX, car il a opté pour la FIN RAPIDE DU CONFLIT ALGÉRIEN et pour le DÉSARMEMENT GÉNÉRAL SIMULTANÉ ET CONTROLÉ dans le monde.

Electrices, Electeurs,

A l'heure où tant de candidats aux étiquettes les plus diverses cherchent à tromper le corps électoral en parlant de renouveau et de rajeunissement afin de mieux dissimuler leur absence totale de programme, le Parti Socialiste, fidèle à sa mission, vous offre une méthode nouvelle de travail et un dévouement à toute épreuve.

En votant pour le candidat Socialiste, vous voterez **pour une doctrine nettement définie seule capable de promouvoir la politique stable et durable que vous attendez ;**

Vous voterez **pour la venue au pouvoir d'hommes de confiance et d'action, à l'image de Guy MOLLET ;**

Vous voterez POUR LA RÉPUBLIQUE, POUR LA FRANCE ET POUR LA PAIX !

Jean NÉNON

Croix de Guerre 1939-1945
Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire
Ancien Prisonnier de Guerre.

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE, 14, Rue Roussannes, AGEN